

Objet : Suivi environnemental de chantier et des espaces de compensation, suivis écologiques des parcelles de compensation dans le cadre d'un projet photovoltaïque sur la commune de Saint-Pée-sur-Nivelle (64)

Dans le cadre d'un projet PV sur la commune de Saint-Pée-sur-Nivelle, voici des chiffrages pour différentes missions sur le volet milieu nature, à savoir :

- La récolte des graines de Lotier velu sur le site d'exploitation (mission à réaliser sur la première quinzaine d'août après vérification de la présence des graines de Lotier) ;
- Le suivi environnemental de chantier sur 4 à 5 mois de janvier à mai 2026 : Base de 9 visites de chantier soit environ 2 suivis par mois ;
- Le plan de gestion des parcelles de compensation ex situ à transmettre aux services de l'Etat ;
- Le suivi des travaux de compensation écologique avec :
 - o La relecture des offres des entreprises ayant répondu à la consultation d'I-ENER pour les travaux de compensation à l'année N ;
 - o Le suivi de travaux des actions de gestion à mettre en place sur les parcelles de compensation (année N).
- Les suivis écologiques en phase d'exploitation à mettre en place sur le parc photovoltaïque et sur les parcelles de compensation :
 - o 2 passages pour la flore, les zones humides et les habitats naturels ;
 - o 2 passages pour les oiseaux nicheurs ;
 - o 3 passages pour les reptiles et les amphibiens.

Proposition financière détaillée

Récolte des graines de Lotier velu Parc Photovoltaïque - Saint-Pée-sur-Nivelle I-ENER	Détail des prestations	Somme HT	TVA	Somme TTC
DIV 002 Journée de terrain	Récolte des graines sur la première quinzaine d'août maximum	1 200,00 €	240,00 €	1 440,00 €
DIV 001 Journée de bureau	Rédaction d'une note de synthèse	575,00 €	115,00 €	690,00 €
Total Récolte des graines de Lotier velu		1 775,00 €	355,00 €	2 130,00 €
Suivi environnemental de chantier Parc Photovoltaïque - Saint-Pée-sur-Nivelle I-ENER	Détail des prestations	Somme HT	TVA	Somme TTC
DIV 009 Réunion / visio avec préparation	Visio de préparation avec l'entreprise ETCHART ENERGIE	737,50 €	147,50 €	885,00 €
SC 002 Suivi écologique de chantier	Base de 9 visites de contrôle du respect des mesures engagées avec compte rendu associé (mise à jour Journal de Bord) présentant les éventuelles non-conformités au dossier ou à l'environnement en général (base de 2 visites par mois environ)	5 850,00 €	1 170,00 €	7 020,00 €
SC 003 suivi annuel de chantier	Bilan du suivi environnemental de chantier pour envoi au service de l'Etat	2 500,00 €	500,00 €	3 000,00 €
Total suivi environnemental de chantier		9 087,50 €	1 817,50 €	10 905,00 €

Plan de gestion des parcelles de compensation ex situ Parc Photovoltaïque - Saint-Pée-sur-Nivelle I-ENER	Détail des prestations	Somme HT	TVA	Somme TTC
PGPC 003 Rappel des impacts et des objectifs recherchés à la mesure compensatoire	Rappel des impacts et des mesures associées aux travaux	437,50 €	87,50 €	525,00 €
PGPC 005 Définition des actions de gestion sur les sites de compensation (modalités et zones à traiter)		987,50 €	197,50 €	1 185,00 €
PGPC 006 Etablissement du calendrier des interventions envisagées et des modalités de suivi écologique		437,50 €	87,50 €	525,00 €
PGPC 007 Estimation des coûts de gestion et d'entretien sur une durée à définir		650,00 €	130,00 €	780,00 €
PGPC 008 Rédaction du plan de gestion des parcelles de compensation		1 750,00 €	350,00 €	2 100,00 €
Total Plan de gestion des parcelles de compensation ex situ		4 262,50 €	852,50 €	5 115,00 €
Compensation écologique : analyse des offres des entreprises et suivi de chantier de la compensation Parc Photovoltaïque - Saint-Pée-sur-Nivelle I-ENER	Détail des prestations	Somme HT	TVA	Somme TTC
AMO 002 Assistance MOA et relecture des offres des entreprises (analyse technique)	Relecture de la partie écologique des offres des entreprises et avis sur la bonne prise en compte des mesures et les modes opératoires envisagés	1 400,00 €	280,00 €	1 680,00 €
SC 016 Encadrement écologique des travaux de compensation	Encadrement des travaux de compensation in et ex situ (base de 6 visites) du projet PV (avec compte rendu associé)	4 500,00 €	900,00 €	5 400,00 €
Total travaux de compensation écologique		5 900,00 €	1 180,00 €	7 080,00 €

Suivis écologiques des sites de compensation et du parc photovoltaïque en phase d'exploitation Parc Photovoltaïque - Saint-Pée-sur-Nivelle I-ENER	Détail des prestations	Somme HT	TVA	Somme TTC
SE 002 Suivi botanique (patrimoniale et invasive)	Passage en mai et juin : espèces patrimoniales/Habitats naturels (dont la délimitation des zones humides) /Espèces exotiques envahissantes (compensation in et ex-situ)	1 300,00 €	260,00 €	1 560,00 €
SE 004 Suivi faunistique	Suivi des oiseaux nicheurs en avril et mai et de l'Alyte accoucheur en janvier avril et mai : 3 passages	1 675,00 €	335,00 €	2 010,00 €
SE 006 Cartographie		412,50 €	82,50 €	495,00 €
SE 007 Rédaction d'un rapport de suivi écologique		1 262,50 €	252,50 €	1 515,00 €
SE 008 Bilan des actions menées et conclusion sur la notion de gain écologique (incluant le suivi global des travaux compensatoires)	Bilan des actions de gestion réalisées sur l'année et synthèse des évolution en termes de biodiversité	550,00 €	110,00 €	660,00 €
SE 009 Rédaction de la fiche préparatoire à la saisie dans la GéoMCE et transmission des données au format SINP après chaque campagne	Transmission des données SINP	412,50 €	82,50 €	495,00 €
Total suivi écologique de compensation année N+1		5 612,50 €	1 122,50 €	6 735,00 €
Total suivi année N+2 à N+30 (coût pour une année de suivi)		5 200,00 €	1 040,00 €	6 240,00 €
Total suivi écologique de compensation pour 12 ans soit année N+1, N+2, N+3, N+4, N+5, N+8, N+11, N+14, N+17, N+20, N+25 et N+30		62 812,50 €	12 562,50 €	75 375,00 €

Conditions de réalisation

L'étude débutera à réception du bon de commande.

Nous proposons l'échéancier de paiement suivant pour chaque tranche :

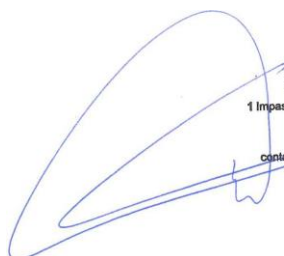
- Acompte égal à 30% du montant de la commande TTC ;
- Facturation à l'avancement pour les phases longues suite au rendu de phase ;
- 70 % du montant de la commande TTC à la remise des livrables

En ce qui concerne les conditions d'intervention :

- Avant toute prospection sur site, le maître d'ouvrage devra assurer aux écologues de SIMETHIS l'accessibilité du site : accord du propriétaire et information préalable des occupants des lieux.
- Conformément à nos conditions générales de vente, Simethis se réserve le droit de soumettre toute modification substantielle des écrits et/ou cartes du dossier généré suite à une modification du projet, à la validation préalable par le client d'un avenant financier.

La présente offre technique et financière ainsi que les délais d'intervention ont une durée de validité de 1 mois

Fait le 05/08/2025, Cédric PAIN, Gérant

 EURL SIMETHIS
1 Impasse de Calonge - Z.A. du Courmeau
33610 CANÉJAN
Tel : 05 59 65 64 95
contact@simethis.fr - www.simethis.fr
RCS BX 488720608

BON POUR COMMANDE	
Date	
Coordonnées de facturation	
Signature précédée de la mention "Bon pour accord"	